

Roi armés en course continuent de donner la chasse avec beaucoup d'activité aux Corsaires de *Barbarie*, qui infestent les côtes de ce Royaume & de la *Romagne*.

R O M E.

I. En vertu du Concordat que le Roi de Sardaigne a conclu, il y a quelque-tems avec le Pape, & par lequel Sa Majesté Catholique s'est réservée la nomination aux Bénéfices vacans dans son Royaume, tous les Ecclésiastiques Espagnols, qui, depuis la conclusion de ce Concordat étoient restés à *Rome*, ont reçu ordre de se rendre dans les Etats de ce Monarque avant l'expiration du terme de trois mois, sous peine d'encourir son indignation.

II. La résolution a été prise de former un Bataillon de Marine, qui sera prêt en tout tems pour servir à bord des Galères, ou sur les autres Bâtimens que l'on employera contre les Corsaires de *Barbarie*. Après cette résolution deux Inspecteurs de la Marine sont allés à *Livourne* y faire l'achat d'une Frégate Angloise qui s'y trouvoit à vendre, & que l'on équippa pour être envoyée en course, de même que quelques autres Bâtimens destinés à éloigner les Corsaires de *Barbarie* des côtes de l'Etat Ecclésiastique, & à pourvoir, par conséquent de plus en plus, à la sûreté de la navigation le long de ces côtes. Pour remplir ce dernier objet, on va faire l'achat d'une seconde Frégate.

III. Il s'est tenu pendant un mois de fréquentes conférences à *Rome*, dont le résultat a été communiqué au Chevalier de Saint Georges. Mais personne ne pénètre ce qui peut en avoir fait le sujet. Le Pape a disposé, avec l'agrément
de